



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écoles

Question écrite n° 78237

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la suspension de cours de M. Bernard Lugan à Coëtquidan. Le 15 avril 2015, M. Bernard Lugan annonce sur son site « le blog officiel de Bernard Lugan » qu'il est suspendu de cours à Coëtquidan. Cette mesure surprenante est méprisable. Ce professeur est connu pour ses positions de défense de la Nation, mais également pour des compétences inégalables en géopolitique. L'un n'empêche pas l'autre. Son enseignement donne aux élèves de Saint Cyr - futurs officiers de l'armée française - l'excellence. Or, pour des raisons qui semblent essentiellement idéologiques et démagogiques, le Gouvernement souhaite imposer aux élèves de Coëtquidan un enseignement moins bon, jouant avec perversité sur la vie de Français qui vont servir leur pays. La France est donc victime d'un système irrationnel dont les Français sont insultés, victimes du peu d'intérêt qu'on accorde à leur sécurité et à leur armée. Cette mesure manifeste la faiblesse d'un Gouvernement incapable de recevoir un discours qui diffère de son prisme idéologique. L'autorité despotique utilisée est irrationnelle et condamnable. Il lui demande de réhabiliter M. Bernard Lugan à Coëtquidan dans les fonctions qu'il possédait.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78237

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2946

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)